

Avis

En vue de la mise à jour du plan cadastral de la commune de:

SAINT MARTIN DU MANOIR

Mr GOBBE, géomètre du cadastre, est chargé des travaux.

Les propriétaires et occupants sont invités à faciliter ces travaux en autorisant le géomètre et ses aides à pénétrer dans les propriétés privées pour y procéder aux constatations et aux mesurages nécessaires à la mise à jour du plan cadastral.

La durée de la validité de la présente autorisation est limitée à celle des travaux, soit du **07 AOUT 2024 à MI SEPTEMBRE 2024** .

AFFICHE EN MAIRIE

Le **25** **JUIL.** **2024**

Le

Le Maire.

